

**Avril
2013**

**[METTRE EN ŒUVRE UN PLAN
DE RELANCE ECOLOGIQUE ET
SOCIAL POUR LA FRANCE ET
POUR L'EUROPE]**

PAR

Marie-Noëlle Lienemann - Sénatrice de Paris

***Emmanuel Maurel - Vice-Président de la
Région Ile de France***

***Jérôme Guedj - Député et Président du Conseil
Général de l'Essonne***

Daniel Vasseur - Economiste

David Cayla - Economiste et universitaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I/ LE BESOIN URGENT D'UNE RELANCE EN LIEU ET PLACE DES « REFORMES STRUCTURELLES »

- 1) La solution libérale ou la stratégie du déclin
- 2) Un « tournant de la relance » plutôt qu'un tournant de la rigueur pour la gauche

II/ LES VERTUS D'UN VOLET CONSACRE A LA RELANCE DE LA CONSOMMATION

III/ LES PRINCIPALES MESURES EN FAVEUR DE LA CONSOMMATION: PRIORITE AUX CHOMEURS, AUX TRAVAILLEURS PEU QUALIFIES, AUX MENAGES MODESTES

- 1) Augmenter les salaires dans les secteurs abrités de la concurrence internationale, pour lesquels le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) constitue un effet d'aubaine
- 2) Améliorer temporairement les conditions d'indemnisation du chômage
- 3) Allonger la durée de l'indemnisation du chômage partiel et le rendre réellement accessible aux PME
- 4) Revaloriser et verser le « RSA activité » à tous les travailleurs modestes qui y ont droit
- 5) Réduire la pauvreté des enfants et des jeunes adultes
- 6) Redistribuer du pouvoir d'achat aux plus défavorisés en ponctionnant certaines rentes de situation

IV/ UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT A EFFET D'ENTRAINEMENT RAPIDE ET RENTABILITE SOCIO-ECONOMIQUE CERTAINE

- 1) Des investissements publics modernisateurs
- 2) Réussir le plan logement annoncé par le président de la République et mettre en place une prime à l'achat de logements neufs, limitée et pour les plus modestes
- 3) Donner une impulsion décisive à des filières industrielles stratégiques pour la transition énergétique
- 4) Promouvoir les voitures à motorisation électrique et hybride par un programme d'achat public et d'installation d'une infrastructure de recharge dès 2013 et 2014
- 5) Rattraper le niveau de l'effort de recherche publique en Allemagne
- 6) Comment financer ?

V/ UNE STRATEGIE ECONOMIQUE ET FINANCIERE PARFAITEMENT REALISTE

VI/ CETTE RELANCE EN EUROPE SERA AUSSI UNE RELANCE DE L'EUROPE

- 1) La question existentielle posée à l'Europe : quel Européen veut-elle fabriquer ?
- 2) Un plan de relance national qui a un sens politique pour toute l'Europe

TABLEAU RECAPITULATIF

**METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RELANCE ECOLOGIQUE ET SOCIAL
POUR LA FRANCE ET POUR L'EUROPE**

Les gardiens du cercle de la raison s'étaient réjouis trop tôt. La stabilisation des marchés financiers à l'été 2012 n'a pas mis fin à la crise mais seulement fait temporairement baisser la fièvre. Elle continue de se développer et vient de franchir une nouvelle étape. Après le krach financier en 2008, puis la crise économique et sociale, voici venu le temps de la crise politique. Il fallait réellement vivre loin de la réalité, les yeux rivés sur les indices boursiers, pour ignorer que rien n'était réglé et que le pire restait à venir. Le plus étonnant réside dans le fait que la plupart des commentateurs et des décideurs n'ont pas pris la mesure de cette crise, 5 ans après son déclenchement, et semblent surpris que le mal continue de courir et de s'étendre.

Le résultat est que la crise financière menace déjà à nouveau, la croissance atone n'apportant pas de recettes budgétaires suffisantes et les peuples commençant à rejeter les mesures de rigueur financières, dont certaines frisent la spoliation. « *Vous avez voulu éviter l'instabilité financière au prix de la stagnation économique. Vous avez la stagnation et vous aurez l'instabilité !* » aurait pu dire Churchill en cette période qui ressemble à un Munich économique et social au profit des marchés.

Dans une situation comparable, pendant la Grande Dépression des années 30, le Président des Etats-Unis, F.-D. Roosevelt, en s'affranchissant des dogmes libéraux pour mettre en œuvre le « New Deal », a sans doute sauvé la démocratie. Régulation draconienne des établissements et des marchés financiers, pour mettre un terme à la spéculation, à l'instabilité et pour financer la reprise¹, dévaluation du dollar (de plus de 40%) et protection du marché intérieur (mise en œuvre du « Buy American Act » de 1933), réorganisation à la fois dirigiste et concertée de pans entiers de l'économie pouvant passer par un soutien des prix et par des accords de coopération², plan de relance massif fondé sur l'investissement et l'emploi au travers d'un programme de grands travaux, au service des besoins sociaux et écologiques³ et non de la seule demande solvable, défense résolue des salariés et des syndicats, création de la sécurité sociale américaine (1935) : autant de remises en cause de l'idéologie dominante tenant pour sacrés la concurrence, le libre-échange et l'absence d'intervention de l'État dans la fixation des prix et des salaires, l'initiative privée et le caractère purement contractuel des relations sociales, la minimisation des impôts et des dépenses publiques, l'équilibre budgétaire.

¹ On citera, outre le célèbre « Glass-Steagal Act », qui instaure la spécialisation entre banques d'investissement et dépôt, le « Holding company Act » de 1935. Celui-ci impose une simplification des structures financières de ces sociétés et la dissolution au bout de 5 ans de toutes celles qui n'auraient pas apporté la preuve de leur utilité économique et sociale !

² notamment dans l'agriculture mais aussi dans l'industrie, pour laquelle furent édictés des codes sectoriels et des chartes de concurrence loyale dont le respect était contrôlé par la National Recovery Administration (NRA). C'est dans ce cadre que fut négociée une baisse du temps de travail et que les travailleurs américains gagnèrent leur samedi.

³ travaux de reboisement, de lutte contre l'érosion des sols, d'entretien des parcs nationaux, par exemple grâce à la création de la Tennessee Valley Authority.

Un des principaux enseignements de cette expérience est ***qu'il fallut à Roosevelt mener une lutte acharnée pour triompher de cette pensée libérale***. Contre les media, contrôlés par le « Big business », contre le droit existant et les juristes, en particulier de la Cour suprême, mais aussi contre lui-même. Initialement partisan de l'orthodoxie financière (il fit campagne en dénonçant les déficits budgétaires laissés par le Président Hoover), Roosevelt ne s'engagea réellement en faveur d'une augmentation des dépenses publiques qu'en lançant un second « New Deal », en 1935, après les résultats insuffisants du premier.

En 2013, nous sommes entravés par la même idéologie et les mêmes oppositions, y compris à l'intérieur de nous-mêmes en quelque sorte, tant nous demeurons dominés par un « surmoi libéral » qui remonte aux années 80 et à la première expérience de la gauche au pouvoir sous la Vème République. « Situation intenable, solutions impraticables » affirme le diagnostic général. C'est la tâche historique de la gauche, en ce début de XXIème siècle, de sortir la France et l'Europe de cette impasse, de trouver une autre voie pour la construction européenne que celle de l'« ordo-libéralisme » allemand ou de l'économie (en rien) sociale du (tout) marché, qui se transforme en camisole de force pour les peuples. Pour cela, elle doit rompre avec une hiérarchie de priorités et une stratégie elle aussi héritées des années 80 (la désinflation compétitive), qui apparaissent avec le recul tout bonnement suicidaires, au sens propre comme figuré, comme l'ont montré le désastre électoral de 1993 et la fin tragique de Pierre Bérégovoy.

Il ne suffit pas d'attendre en apurant les finances publiques, sous l'œil toujours critique des marchés financiers, que la croissance veuille bien revenir, tels les Bretons du Moyen-Âge attendant le retour du roi Arthur. Il ne suffit pas de lui fixer rendez-vous à un horizon plus ou moins reculé; il faut aller la chercher. La situation actuelle ne peut que s'enliser voire s'aggraver si la France ne prend pas les devants, comme elle le peut et comme elle le doit.

On ne peut pas non plus tout miser sur la compétitivité, dont l'amélioration ne produirait ses effets que sur la demande externe. Or, chaque pays européen s'étant lancé dans une stratégie similaire, les gains de chacun se font nécessairement au détriment du collectif, chaque excédent commercial produisant mécaniquement un déficit dans un autre pays. A force de comprimer les salaires et d'attaquer les conditions de travail, cette politique néo-mercantiliste ne produit que le dumping social et fiscal et ne conduit qu'à la régression de tous. L'Europe de la compétitivité généralisée ne peut être celle de la coopération et du progrès. Car il faut le rappeler : si l'Union est le premier ensemble commercial au monde et si la zone euro a une balance commerciale équilibrée c'est bien parce que la performance économique ne se réduit pas à la seule « compétitivité-coût ». C'est au contraire à l'aune de paramètres autrement plus subtils, notamment dans une économie développée comme la nôtre que se mesure son attractivité. A la compétitivité par la déflation salariale, nous opposons l'élargissement de l'offre productive, l'amélioration de la qualité et la ré-industrialisation par l'investissement

Lorsqu'on interroge les investisseurs étrangers en France - 20 000 sociétés étrangères sont implantées dans notre pays, où elles emploient deux millions de travailleurs (ce qui n'est pas mal pour un pays qui ferait fuir les « créateurs de richesse »⁴), ils indiquent qu'ils choisissent

⁴ La France reste, en 2012, la première destination en Europe des investissements internationaux dans le domaine industriel.

la France d'abord pour la qualité de la main d'œuvre⁵, de ses services et infrastructures publics : agir pour notre performance économique, c'est agir d'abord sur nos capacités productives (montée en gamme, transition écologique, utilité sociale) et sur nos infrastructures ; l'investissement dans l'éducation, la formation, la recherche, étant autant de leviers pour une stratégie de croissance à moyen et long terme.

Mais cet effort resterait vain si, dès à présent, faute de consommation, bon nombre d'entreprises n'avaient pas de carnets de commande remplis, si faute de « planification » les industriels n'avaient aucune vision de l'avenir, et si faute d'anticipation ils n'étaient pas au rendez-vous d'une reprise française et internationale.

Aussi nous proposons un tournant de la relance fondé sur 3 piliers :

- **La relance de la consommation populaire:** des mesures immédiates pour une reprise à court terme,
- **La relance par des investissements publics et des grands projets mobilisateurs soutenant la ré-industrialisation,** pour un redressement à moyen terme
- **Une réforme fiscale** fondatrice, garante d'une croissance à long terme ;

Choisir cette voie constituerait évidemment un acte politique majeur en Europe.

Prendre le tournant de la relance, c'est lancer un mouvement qui permettra à l'Europe de ne plus être l' « homme malade », regardé avec commisération par les autres continents, de la croissance mondiale.

Dans cette perspective, nous nous proposons d'examiner ici ***un plan de relance de 43 Md d'euros, dont seulement 28 Md d'euros financés sur fonds publics, qui constituerait le pendant du pacte pour la compétitivité adopté fin 2012.***

Il s'appuierait à la fois sur l'investissement et la consommation, en donnant sans complexe la priorité à celle-ci (qui représenterait plus de la moitié des dépenses) car c'est la meilleure manière de faire face à l'urgence économique et sociale. Ce plan de relance comprendra une nouvelle stratégie industrielle impliquant une réorientation de l'abondante épargne des français vers la ré-industrialisation du pays. Ses effets bénéfiques sur la croissance à court terme, étayés par de nombreuses études qui montrent l'efficacité de la dépense publique en période de récession ou de quasi-récession (« multiplicateurs » plus élevés), mais aussi à long terme, par le renforcement de la productivité et de la compétitivité de notre économie, font qu'il serait largement autofinancé.

Nous ne traiterons pas de l'ensemble de la révolution fiscale qu'il faudrait engager dès 2013/2014 mais qui, comme nos propositions pour l'Europe, feront l'objet de publications spécifiques.

L'importance donnée à la relance de la consommation est justifiée au plan économique, de par la rapidité et la puissance de ses effets sur la *production nationale*, à rebours de certains

⁵ La part des 25-34 ans ayant atteint un niveau d'éducation supérieure (43%) y a rattrapé celle des Etats-Unis et de la Suède, ce qui classe notre pays parmi les meilleurs dans le monde.

préjugés. Insistons ici dès à présent sur la justification *sociale* mais aussi *politique* de cette stratégie. Il ne faut pas oublier que les classes populaires et moyennes souffrent depuis 10 ans et qu'elles ont choisi l'alternance avec beaucoup d'espoir. Pouvons-nous sérieusement les faire attendre encore ? Remettre à demain, et à un futur bien incertain, l'amélioration de leur condition repose sur une vision statique de l'économie ; il faudrait rétablir l'équilibre avant de repartir de l'avant, alors que c'est en avançant qu'on trouve son équilibre. Ce choix ferait courir le risque d'une rupture avec une base sociale sans laquelle aucune politique ne peut perdurer très longtemps. C'est bien parce qu'il y avait eu une première phase de relance que le peuple de gauche n'a pas brutalement rejeté Mitterrand et le pouvoir socialiste après le « tournant de la rigueur » ; c'est parce qu'il n'y a rien eu de tel, durant son second septennat, qu'il fut sanctionné si durement en 1993.

Relancer, c'est aussi préparer l'avenir, et en premier lieu celui de nos enfants - non pas en se fixant pour seul objectif de réduire la dette publique qu'on leur laissera à rembourser (ils hériteront aussi des infrastructures publiques que cette dette aura contribué à financer...), mais en leur laissant une économie dynamique et moderne. Cela exige de soutenir l'activité en temps utile pour éviter une spirale déflationniste, et d'investir pour préparer l'avenir, au lieu de céder à la tentation de la prudence et du rabougrissement. Les fameuses « générations futures » dont certains n'hésitent pas à s'autoproclamer les porte-parole, attendraient peut-être de nous, si elles pouvaient s'exprimer, un peu plus que des comptes impeccables. L'état des comptes est une donnée très aléatoire dans le temps qui dépend de la monnaie, des taux d'intérêt. La force de l'économie réelle, la qualité du cadre de vie, des services publics, un environnement préservé sont bien plus essentiels. Voilà ce que nous souhaitons transmettre à nos enfants et aux générations futures qui feront la France de demain.

Chez certains de nos voisins comme l'Allemagne, la faible natalité conduit aujourd'hui à épargner et accumuler des excédents, par anticipation de leur déclin démographique. La nôtre, bien supérieure, nous oblige à faire un effort particulier pour que notre descendance dispose des infrastructures matérielles et immatérielles nécessaires à sa productivité mais aussi son bien-être. Il appelle notamment de nouveaux types d'investissement, de nature écologique. Nos priorités doivent être, dans le même mouvement, de créer des emplois pour notre jeunesse et de garantir le niveau de vie de nos anciens en consolidant nos systèmes de retraite par répartition.

I/ LE BESOIN URGENT D'UNE RELANCE EN LIEU ET PLACE DES « REFORMES STRUCTURELLES »

1) La solution libérale ou la stratégie du déclin

L'économie française et européenne est aujourd'hui à l'arrêt. Il s'agit d'une rechute, après une reprise avortée par la faute de politiques redevenues restrictives trop tôt. Tel demeurera aux yeux de l'Histoire la grande faute du tandem « Merkozy ». En 2013, à de rares exceptions près, le PIB de nos pays n'a même pas retrouvé le niveau qui était le sien avant le début de la crise en 2008. Comme la population a continué à s'accroître, ceci signifie que *le PIB par tête, c'est-à-dire le niveau de vie, a diminué*. Cela fera bientôt cinq ans que nos peuples souffrent et les prévisions pour 2013 et 2014 (sans cesse revues à la baisse) annoncent deux nouvelles années de récession ou de quasi-stagnation. L'Europe n'avait jamais connu une période de marasme aussi longue depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle met nos économies

et nos sociétés à rude épreuve, menaçant de causer des dégâts irréversibles à nos systèmes productifs, à notre cohésion sociale et à nos systèmes de redistribution. Des pans entiers de notre industrie s'effondrent, certains parlent de faire table rase du programme du Conseil National de la Résistance et, déjà, l'extrémisme frappe à nos portes.

Mais c'est en réalité depuis l'Acte unique, que l'UE est une zone de faible croissance, malgré l'embellie de la fin des années 90. L'Europe est entrée tête baissée, sans protection, dans une mondialisation sans règle et dans une financiarisation généralisée. Elle en paye aujourd'hui le prix, et ceux qui nous ont conduit dans l'impasse, ne sont pas les mieux placés pour imposer à nouveau leurs vues.

Il ne suffit pas d'attendre un rebond. La tendance à la hausse du chômage ne va pas s'inverser d'ici la fin de 2013 de façon mécanique, parce que « lorsqu'on a touché le fond, on ne peut que remonter ». L'économie ne fonctionne pas comme cela. Elle se trouve aujourd'hui piégée dans un équilibre de sous-emploi, c'est-à-dire dans une spirale récessive. L'aggravation du chômage pèse sur la confiance, le pouvoir d'achat et donc la consommation, ce qui déprime la production, l'investissement et les embauches etc...Et pour importantes que soient les créations d'emplois d'avenir ou de contrats de génération, elles ne suffiront pas au lancement d'un nouveau cycle de croissance.

La France et l'Europe ne retrouveront pas non plus le chemin de la croissance en mettant en œuvre les fameuses « réformes structurelles », prônées sans relâche par les organisations internationales, pour qui les salaires et les dépenses publiques sont toujours trop élevés. La vision dichotomique des néo-libéraux sépare soigneusement l'économique du social, le court terme du long terme, la conjoncture des « réformes structurelles ». Pour eux, il suffit, d'un côté, de remettre de l'ordre dans les comptes publics, afin d'avoir des « fondamentaux financiers » sains - un socle supposé indispensable de stabilité et de vérité des prix - tandis que, de l'autre, on libéralise les marchés des biens et du travail, pour améliorer leur fonctionnement. Ils croient que l'évolution de la productivité, de l'emploi et de la croissance « potentielle » de l'économie dépend entièrement de ces « fondamentaux » indépendamment de tout contexte, en vertu de règles a-historiques. D'où l'étonnante pauvreté intellectuelle de leur théorie et des erreurs d'analyse grossières sur le sens de certaines spécificités nationales. Dérégulation et privatisations, élimination des « rigidités », c'est-à-dire des règles et compromis élaborés par une société pour se « produire » elle-même et maîtriser son histoire, font office de panacée, comme la saignée des médecins de Molière propre à soulager tous les maux, alors qu'elle ne faisait qu'achever les malades.

Le lien entre « réformes structurelles » et croissance ne repose sur aucune base scientifique mais sur des préjugés : la supériorité de la concurrence sur la coopération et la politique industrielle, de la dépense privée sur la dépense publique, le rôle intrinsèquement néfaste des impôts qui créeraient des « coins fiscal-social ». Ceci ne l'empêche pas d'être repris et présenté comme une évidence par tous les demi-savants qui commentent l'actualité et font des recommandations dont ils n'auraient certes pas à subir personnellement les conséquences (« Mais quand aura-t-on enfin le courage de faire les réformes nécessaires que tout le monde connaît ??? »). De surcroît, n'ayons pas la mémoire courte. Fort heureusement, la France n'a pas abandonné le SMIC, malgré toutes les critiques dont il a fait l'objet ; l'Allemagne, après le Royaume-Uni, constate qu'il lui faut en instaurer un Souvenons-nous aussi des appels à la création de retraites par capitalisation ou encore à des subprimes « à la française », pour faciliter l'accès à la propriété des classes populaires et moyennes, peu de temps

avant l'effondrement des bourses et la crise financière ! Rappelons-nous les incantations à la concurrence et à la « libre circulation du capital », c'est-à-dire notamment au libre jeu des OPA hostiles, qui ont conduit à la perte ou au déclin irréversible de fleurons industriels comme Pechiney et Arcelor. Les libéraux se trompent beaucoup et nous trompent beaucoup, mais l'histoire a tranché ; même s'ils continuent à vouloir donner des leçons, l'heure est venue d'inventer un nouveau paradigme.

Il faut cesser de faire, de manière absurde, de la purge et du chômage aujourd'hui le prix à payer pour la prospérité demain. Les dichotomies évoquées plus haut n'ont aucun fondement. Rien ne contribue plus à la croissance à long terme que...la croissance à court terme. C'est elle qui libère les énergies, stimule l'initiative et l'investissement, accélère le renouvellement du tissu productif, incite à prendre des risques, pousse à mobiliser toutes les ressources, en particulier à insérer dans le monde du travail et à former les jeunes non-qualifiés et les seniors - premières victimes et non premiers responsables du chômage.

Une bonne illustration des dangers attachés au primat du redressement budgétaire est fournie par l'Italie. On l'ignore trop souvent mais elle fait partie des meilleurs élèves de la classe européenne dans ce domaine. En effet, elle s'inflige depuis plus de 10 ans des sacrifices continuels et constitue un des rares Etats qui dégage aujourd'hui un excédent primaire (c'est-à-dire hors intérêts). Cela veut dire que ses déficits s'expliquent entièrement par la charge de la dette, donc par le poids du passé. Pour autant, le ratio de dette publique ne recule pas, pour la simple raison que la croissance italienne est devenue dans le même temps la plus faible de tous les grands pays européens. D'aucuns pointent aujourd'hui du doigt une dette représentant 120% du PIB, mais ils oublient d'évoquer l'abondance de l'épargne privée dans la péninsule et surtout le fait que ce pourcentage est stabilisé à ce niveau depuis la fin des années 1990. Pourquoi y aurait-il urgence à y porter remède aujourd'hui, au plus mauvais moment, en radicalisant une stratégie qui a si piteusement échoué ?

Les réformes structurelles visent à changer la nature de nos sociétés sans leur assentiment. Le lien postulé entre celles-ci et la croissance « potentielle » sert ainsi à justifier toutes sortes de contreparties demandées par la Commission européenne en échange de concessions mineures (« Je t'accorde une année de plus pour réduire tes déficits, si tu acceptes de libéraliser ton secteur de l'énergie ou si tu réduis les droits des salariés en cas de licenciement ! »). Parallèlement, l'attrition budgétaire (le manque de moyens) incite un nombre croissant de responsables publics à envisager de revoir à la baisse le périmètre des services publics et de la protection sociale. Voici venu le temps des programmes d'ajustement structurel du FMI... imposés à des pays développés. La crise n'a pas modifié le projet libéral, comme on avait pu initialement l'espérer, mais a paradoxalement donné les moyens à ses promoteurs d'accélérer le rythme des « réformes » en profitant de l'affaiblissement des peuples et des gouvernements. Tout ceci dans un climat de panique très opportun qui fait passer des enjeux essentiels, comme le modèle de développement économique et social, à l'arrière-plan de variables comme les « spreads » de taux d'intérêts...Comme juin 40 pour les ennemis de la République, la crise se révèle une « divine surprise » pour les ennemis du modèle social européen.

Enfin, dans la situation actuelle, appliquer les réformes structurelles aggraverait le mal dans des proportions qui pourraient devenir dramatiques. Croit-on que l'on va relancer la consommation et l'investissement, par exemple, en réduisant les salaires ou en flexibilisant le travail, en engageant une course-poursuite à la baisse entre prix de vente et rémunérations du

travail, entre les salaires d'une entreprise à l'autre, entre la protection sociale et les services publics d'un Etat à l'autre ? Ceci nous entraînerait, au contraire, sur la pente dangereuse de la déflation salariale et du dumping social, renforcerait le cercle vicieux entretenu par l'application de politiques budgétaires restrictives partout en même temps dans l'Union.

La réforme structurelle ne peut réussir - et les libéraux aiment à citer l'exemple irlandais - qu'à condition de prendre des parts de marché à ses concurrents partenaires. Il est donc absurde de généraliser une telle stratégie mais...elle se généralise néanmoins, car tous sont obligés de suivre, même si tous y perdent en définitive. A quoi servent ces innombrables sommets européens si c'est pour décider d'appliquer chacun chez soi la même stratégie non-coopérative ? Des responsables Allemands s'inquiètent de notre compétitivité ; nous sommes fort touchés de leur sollicitude mais que ne comprennent-ils l'absurdité de leurs conseils ?

L'essentiel des échanges de nos 27 pays se font à l'intérieur de l'UE. Le taux d'ouverture à l'extérieur ne dépasse pas 15%. Il est donc tout à fait possible de construire un espace de coopération, de mettre en œuvre une politique de croissance fondée sur la demande interne. Néanmoins, cette perspective que nous défendons ne saurait servir d'argument à l'impuissance au niveau national.

2) Un « tournant de la relance » plutôt qu'un tournant de la rigueur pour la gauche

Certes, ce cercle vicieux pourrait aisément se transformer en cercle vertueux, mais il faut pour cela une impulsion initiale. Elle ne viendra pas de nos partenaires européens, prisonniers d'une orthodoxie budgétaire absurde et masochiste, coulée dans le bronze du TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) ou du pacte budgétaire européen. Ceux qui voudraient ne peuvent point (l'Espagne, l'Italie, le Portugal...); ceux qui peuvent, ne veulent pas (Allemagne, Pays-Bas, Autriche...). Le budget de l'Union récemment adopté, la faiblesse et les lenteurs du programme d'investissements européens arraché par F. Hollande ne laissent aucun espoir. Il n'y a rien à attendre non plus du reste du monde ; un ralentissement est également en cours dans les pays émergents, la reprise américaine apparaît précaire. Les dévaluations compétitives devant lesquelles l'Union reste sans réaction font de l'euro la variable d'ajustement du système monétaire international ; il ne cesse de s'apprécier au plus mauvais moment pour elle. Quand l'euro deviendra-t-il enfin un atout et non un handicap pour les Européens ? De même, le protectionnisme gagne du terrain en cette période où chacun s'efforce de préserver son potentiel industriel⁶, mais l'Union demeure pieds et poings liés par son dogme libre-échangiste.

Certains économistes aiment à souligner le coût de la « non-Europe », évalué à l'aide de modèles mathématiques abstraits donnant une apparence de scientificité à leurs postulats, afin de mieux fustiger les barrières aux échanges intra-européens. Il est tout de même fâcheux qu'en pratique, l'approfondissement et l'élargissement de l'Union s'accompagnent d'un ralentissement tendanciel, lui statistiquement incontestable, de la croissance de nos pays ...Il

⁶ Le Brésil et l'Argentine taxent les véhicules importés, pour défendre leur industrie automobile, le Brésil n'en exonérant que ceux qui ont au moins 65% de contenu national ou régional (i.e. du Mercosur). Donneurs d'ordre publics et banques publiques exigent le recours à des fournisseurs locaux. En fait, les régions du monde qui connaissent les taux de croissance les plus élevés (l'Asie et l'Amérique latine) sont aussi les plus protectionnistes. De son côté, l'UE s'avère la grande puissance commerciale qui applique le moins de mesures anti-dumping, par exemple.

n'en ira autrement que lorsque celle-ci deviendra sa priorité et que les sommets européens définiront une véritable politique économique.

Il y a un quasi-consensus des économistes sur ce diagnostic. Le FMI lui-même vient de reconnaître ses erreurs passées. Les multiplicateurs (effet de la politique budgétaire sur le PIB) sont bien plus élevés en période de conjoncture dégradée qu'en temps normal (jusqu'à 1,7 contre une estimation auparavant de 0,5). Vouloir réduire à toute force les déficits, en faire l'unique objectif, condamne à la stagnation et à un redressement lent et pénible des finances publiques – voire aggrave ces déficits si les multiplicateurs deviennent temporairement supérieurs à 2 ! Naturellement, ces économistes officiels ne se déjugeront pas au point de préconiser une relance ; c'est au politique de tirer toutes les conséquences de cette analyse.

Il apparaît particulièrement pertinent d'avoir recours à la dépense publique, dont l'impact sur l'activité est bien plus élevé dans le contexte actuel qu'une baisse d'impôts, ce que confirment les études menées par le FMI précédemment citées (de 1,6 à 2,6 pour un choc de dépense, de 0,2 à 0,4 pour une baisse des impôts) En somme, il est non seulement socialement juste (redistribuer les richesses) mais aussi économiquement rationnel d'augmenter à la fois les recettes et les dépenses publiques en 2013 - étant entendu que c'est déjà fait pour les premières et qu'il faut maintenant privilégier les secondes.

Les multiplicateurs « implicites » des modèles de prévision

et la repentance des organismes internationaux

Les organismes internationaux reconnaissent les uns après les autres qu'ils avaient sous-estimé l'ampleur de l'impact négatif de politiques restrictives sur l'économie, donc aussi surestimé leur effet positif sur les déficits (réduction). Le FMI évalue à 0,5 la valeur moyenne du multiplicateur en « temps normal », ce qui signifie qu'en diminuant la dépense publique (ou en accroissant les impôts) de 100 euros, on ne réduit le PIB que de 50 et les recettes publiques que de 25 (pour un taux de recettes publiques sur le PIB proche de 50%, comme c'est le cas en France), d'où un redressement budgétaire *in fine* de 75. En période de récession, ce multiplicateur deviendrait proche de 2, ce qui veut dire qu'une diminution des dépenses publiques de 100 entraînerait une baisse du PIB de 200 et donc une perte de recettes de 100 - soit un déficit public inchangé, mais avec un PIB diminué de 200 ! Le FMI met notamment ce phénomène sur le compte de contraintes de liquidité (les revenus diminuent et il devient difficile d'emprunter) et du caractère inopérant de la politique monétaire, une fois les taux d'intérêt proches de 0, d'où l'impossibilité de le baisser davantage pour stimuler l'activité. Le FMI insiste aussi sur le fait que la restriction des dépenses coûterait alors beaucoup plus cher en recul du PIB qu'une hausse des prélèvements obligatoires. A vrai dire, toutes ces conclusions constituent des rappels de macro-économie élémentaire, mais ceux qui avaient mis en garde contre cette erreur dès le début se voyaient accusés d'être des « keynésiens archaïques »...

Le raisonnement est symétrique en cas de relance. Si, en temps normal, elle pèse davantage sur les finances publiques qu'elle n'accroît l'activité, il en va autrement en période de récession. Une dépense publique supplémentaire de 100 induit une hausse de PIB de 200 et donc des recettes de 100, qui suffisent à financer le surcroît de dépense. Les mécanismes sont bien connus : quand l'économie se trouve en sous-emploi (chômage important, faible taux d'utilisation des capacités de production), toute augmentation de la demande se traduit par de l'activité additionnelle, grâce à la mobilisation des capacités de production disponibles, alors

qu'au plein emploi, l'économie ne peut répondre que partiellement à cette demande supplémentaire, de sorte qu'elle occasionne des « fuites » (ex. : importations) et une hausse des prix. Là encore, une dépense supplémentaire, en biens et services ou en aides au revenu des plus défavorisés est plus efficace qu'une baisse des impôts, qui est en partie stérilisée sous forme d'une augmentation de l'épargne des plus aisés.

Cette impulsion doit venir de la France. Elle a encore une autonomie suffisante en Europe pour prendre les devants. Le coût de sa dette, qui n'a jamais été aussi bas (moins de 2% par an), le fait que les Français aient un des taux d'épargne les plus élevés de l'OCDE, créent des marges de manœuvre qu'il serait coupable de ne pas exploiter. Après une première phase de consolidation fiscale, aux fins de rétablir un minimum de justice sociale et de renforcer sa crédibilité budgétaire à moyen terme, sans peser trop lourdement sur l'activité, il est temps que la France mette en œuvre un volet offensif, tourné vers la croissance.

Cette impulsion doit venir de la gauche. Après avoir durement mais justement critiqué les insuffisances du plan de relance mis en œuvre par le gouvernement de N. Sarkozy en 2008/2009, puis la dérive austéritaire du tandem « Merkozy », elle ne peut pas aujourd'hui fuir ses responsabilités. La véritable imprudence consisterait à rester inerte.

Plus fondamentalement, ce tournant nécessaire constitue l'occasion d'une réaffirmation idéologique forte et, en particulier, l'occasion de **liquider le surmoi libéral** qui domine bien des esprits, y compris à gauche. Non, la gauche n'a pas à être le parti qui défendrait avant tout l'orthodoxie budgétaire et rassurerait les marchés - davantage que la droite, comme si elle avait éternellement à apporter la preuve qu'elle est capable de gérer le pays et à se faire accepter par les élites managériales et financières.

II/ LES VERTUS D'UN VOLET CONSACRE A LA RELANCE DE LA CONSOMMATION

Il faut savoir faire un plan de relance adapté aux circonstances en tirant les leçons du passé. Celui qu'avait mis en œuvre le gouvernement de N. Sarkozy avait trop mis l'accent sur une stratégie de l'offre et une prétendue relance de l'investissement.

- La relance des investissements des entreprises est illusoire alors que la demande fait défaut et que les taux d'utilisation des capacités de production sont particulièrement faibles, comme aujourd'hui. Autant dire que l'on a cherché à faire boire un âne qui n'avait pas soif,
- Les investissements des collectivités publiques, dont la mise en œuvre réclame des délais très longs, ne crée de l'activité que longtemps après la prise de décision. Bien sûr, on peut les accélérer, mais à condition de garantir la qualité de leur sélection et de leur gestion ; des programmes bâclés débouchent sur de véritables gabegies voire des scandales financiers, aux dépens des contribuables.

Il convient donc :

- **d'une part, de concevoir un plan d'investissement à effet d'entraînement rapide et à rendement économique et social certain**, pour la modernisation industrielle, les infrastructures, le logement et la transition écologique,

- **d'autre part, d'assumer clairement un volet substantiel de relance de la consommation**, justifiée par des considérations de justice mais aussi d'efficacité.

Naturellement, de vertueux donneurs de leçons dénonceront la victoire de l' « esprit de jouissance » sur l' « esprit de sacrifice », ou celle de la cigale sur la fourmi. Ces facilités moralisatrices n'ont pas leur place quand il s'agit de faire des choix cruciaux ; juin 40 s'explique par des erreurs stratégiques et opérationnelles et non par la démission d'une génération ou par juin 36.

D'autres estimeront cette politique vouée à l'échec, en raison de la part élevée des produits importés dans la consommation des ménages. Ils rappelleront, comme d'habitude, la relance de 1981-1982, « péché originel » de la gauche, dont elle doit en quelque sorte se laver par une grande repentance publique et un surcroît de rigueur financière au lendemain de chaque alternance. Certaines vérités historiques n'étant imposées qu'à force de rabâchage, personne n'ose les contredire. Mais on pourrait tout à fait soutenir que cette relance a été...un succès, permettant le redémarrage de la croissance, qui a atteint un taux de 2,4% en 1982. Si cette politique a été interrompue, ce n'est pas parce qu'elle aurait échoué à relancer l'activité, mais parce qu'elle était considérée incompatible avec le choix de rester dans le système monétaire européen.

La part des importations dans la consommation des ménages n'est pas aussi importante qu'on le pense généralement, ne serait-ce que parce qu'elle comprend de plus en plus de services, fournis nécessairement en France, et parce que d'autres biens, notamment alimentaires, restent très majoritairement produits sur le sol national. L'OFCE évalue en moyenne à 14% le contenu en importations de la consommation des ménages⁷ et ce taux est même moins important pour... les foyers modestes – raison de plus pour les privilégier. Une grande partie des importations tient en réalité aux biens d'équipement que notre économie ne fabrique plus assez.

Le principe d'une relance de la consommation a donc des fondements solides. Encore faut-il lui donner un contenu pertinent et éviter les mauvaises pistes, comme par exemple, une baisse temporaire de la TVA. En effet, celle-ci passerait en partie dans les marges du secteur de la distribution et bénéficierait à tous les consommateurs, indépendamment de leurs revenus et de leurs besoins. **Augmenter les revenus des plus modestes, des salariés les plus précaires semble donc le plus opportun, en complétant ce plan par un volet d'investissement public à effet rapide.**

Ce plan de relance conjoncturel, allant de la mi-2013 à la mi-2015, pourrait mobiliser 44 Mds sur deux ans, soit un peu plus de 2% du PIB, injecter 1% du PIB par an constituant sans doute un minimum pour exercer un véritable effet d'entraînement sur l'économie. Rappelons que la Commission européenne, au plus fort de la récession de 2008-2009, préconisait une relance concertée en Europe de l'ordre de 1,5% du PIB. Pour sa part, le Parti socialiste avait proposé à la même époque un contre-plan de relance, d'un montant de 50 Mds d'euros dont 40 d'effort budgétaire, soit 2% du PIB. Or, à de nombreux égards (chômage, niveaux de vie, perspectives pour le pays et...pour la gauche), la situation actuelle apparaît encore plus grave.

⁷ Il n'atteint de taux élevé, supérieur à 40%, que dans certains secteurs comme le textile ou l'électronique grand public, qui ne représentent pas un pourcentage très important de leurs achats.

III/ LES PRINCIPALES MESURES EN FAVEUR DE LA CONSOMMATION: PRIORITE AUX CHOMEURS, AUX TRAVAILLEURS PEU QUALIFIES, AUX MENAGES MODESTES

Il est devenu urgent et vital d'apporter un soutien aux chômeurs et aux salariés dans un pays au bord de la récession.

1. Augmenter les salaires dans les secteurs abrités de la concurrence internationale, pour lesquels le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) constitue un effet d'aubaine inacceptable en temps de crise (5 Mds d'euros)

Le CICE consiste en un crédit d'impôt sur les sociétés égal à 6% de la masse salariale des entreprises, hors cotisations patronales, correspondant aux rémunérations inférieures à 2,5 SMIC. Il devrait coûter près de 20 Mds d'euros en 2015, au terme de sa montée en charge. Ceci représente un effort considérable : 1% du PIB, non au service d'une relance ponctuelle de l'activité, puisque le CICE aurait même un effet récessif de 2014 à 2016 ⁸, mais accordé *tous les ans* aux entreprises jusqu'à nouvel ordre. Or, ce lourd tribut à la compétitivité profitera majoritairement à des secteurs qui ne sont pas confrontés à la concurrence internationale. L'effet d'aubaine dont bénéficieront les grandes entreprises de la distribution ou de la construction se chiffrerait en dizaines de millions d'euros pour chacune d'entre elles.

Selon le très libéral et très patronal Institut COE-Rexecode, peu suspect d'antipathie à l'égard de ce type de mesures, l'impact du CICE sur le coût du travail serait plus fort dans les secteurs des services aux particuliers (-4%), de la construction (-3,5%), du commerce (-3%), que dans l'industrie (-2,7%) et les services aux entreprises (-2,9%), alors que ce sont précisément ces secteurs, exposés à la mondialisation, qu'il s'agit de soutenir. Selon les mêmes experts, les 4 premiers secteurs cités, si on leur ajoute les hôpitaux privés, recevraient 9,1 Md d'euros, soit près de la moitié du CICE, et plus que toutes les branches affrontant la concurrence. Il est douteux qu'ils en rétrocèdent une grande partie aux consommateurs sous forme de baisses de prix (à l'exception peut-être du bâtiment). Par ailleurs, ce dispositif pourrait constituer un frein à la hausse des salaires puisqu'il crée un effet de seuil : le coût du travail d'un salarié devient brutalement plus cher quand il passe au-dessus de 2,5 SMIC, ce qui peut dissuader un employeur d'augmenter les rémunérations dans ce cas.

Dans un tel contexte, il apparaît indispensable de prendre les dispositions nécessaires pour que les secteurs abrités, qui bénéficient déjà massivement des allègements de cotisations sociales, accroissent l'emploi et/ou les salaires en contrepartie du CICE. L'examen du prochain projet de loi de finances doit être l'occasion d'en revoir les conditions. Le versement du CICE sera conditionné à la conclusion de négociations entre partenaires sociaux à l'échelle de la branche – à charge pour eux, au vu de la situation économique de se mettre d'accord sur des revalorisations des grilles salariales et/ou des programmes d'embauche ainsi que sur un recul de la précarité.

Un objectif raisonnable consisterait en une hausse de la masse salariale à hauteur de la moitié du gain réalisé, soit, pour l'ensemble des secteurs précédemment cités, environ 5 Mds

⁸ En raison de la perte de pouvoir d'achat des ménages et du recul de la demande publique, qu'entraîneront les mesures de financement du CICE (hausse de la TVA, de la fiscalité écologique et baisse des dépenses publiques). Cet impact se manifesterait plus rapidement que les effets attendus sur la compétitivité et les parts de marché des entreprises françaises.

d'euros de salaires à distribuer en plus, et donc à injecter dans l'économie. Cela n'a rien d'excessif si on les met en regard des 10 Md de taxes à la consommation que le financement de ce CICE va faire peser sur les Français, en particulier ceux qui ont les revenus les plus faibles, puisque l'on sait que ces impôts indirects sont parmi les plus injustes et les plus anti-redistributifs.

2. Améliorer temporairement les conditions d'indemnisation du chômage, comme cela a été fait aux Etats-Unis à l'initiative de Barack Obama (4Mds soit 10% des dépenses de l'assurance chômage)

Le chômage de longue durée (plus d'un an) est devenu particulièrement préoccupant. Il culmine aujourd'hui à 1,8 million de personnes, soit plus de la moitié du nombre total de chômeurs, en hausse de 230 000 sur an. Le nombre de demandeurs d'emplois qui touchent le RSA ou l'allocation spécifique de solidarité a augmenté respectivement de 13% et de 14% en 2012. L'immolation récente d'un chômeur par le feu devant une agence de Pôle Emploi à Nantes illustre le caractère dramatique des situations vécues par une partie de la population : un présent difficile, un avenir très sombre.

Le chômage s'est enkysté dans notre société. Depuis la rechute de l'activité en 2011, il a repris son ascension et son taux dépasse maintenant de beaucoup le pic atteint au plus fort de la crise en 2009 (10%). Près de 5 années de difficultés ont fait exploser le nombre des demandeurs d'emplois, dont moins d'un sur deux bénéficie d'une indemnisation. De plus en plus de chômeurs de longue durée, parfois âgés, arrivent en fin de droits, tandis que les jeunes ne parviennent pas à entrer sur le marché du travail et donc n'acquièrent aucun droit, restant à la charge de leurs parents, dans l'attente du RSA à partir de l'âge de 25 ans. Il convient donc, en 2013, de prolonger les droits des premiers et d'assouplir les conditions d'accès à l'indemnisation pour les seconds, ainsi que pour tous les nombreux intérimaires et titulaires de CDD qui se présentent en masse à Pôle Emploi. On ne peut laisser ces chômeurs sur le bord du chemin; il n'y aura de toute façon pas suffisamment d'offres d'emplois pour eux avant longtemps. Mais nous avons la garantie que les sommes supplémentaires consacrées à l'indemnisation du chômage seront injectées dans le circuit économique, car les intéressés utiliseront ce supplément de revenu pour consommer.

Rappelons qu'aux États-Unis, le Président Obama a pris l'initiative, dès le « stimulus package » de février 2008, d'un programme d'aide d'urgence aux chômeurs de plus de 6 mois, dont la proportion était passée de 20% à plus de 40%. Selon les Etats, la durée d'indemnisation a été prolongée de 34 à 73 semaines, en plus des 26 semaines déjà acquises. Ce programme a prévu d'autres améliorations importantes, comme l'ouverture de droits aux travailleurs à temps partiel licenciés. La France ne peut pas faire moins ; dans le contexte actuel, cette décision relève du simple pragmatisme.

3. Allonger la durée de l'indemnisation du chômage partiel et porter son taux à 80% du salaire (3 Mds d'euros), tout en rendant le dispositif réellement accessible aux PME

Aujourd'hui, pèse sur l'emploi la menace d'un ajustement brutal des effectifs. De fait, leur réduction n'a pas accompagné dans les proportions attendues le recul de l'activité en 2009, ce

qui laisse à penser que des sureffectifs sont apparus, et qu'ils ont perduré depuis. Des perspectives désormais durablement dégradées pourraient inciter les employeurs à programmer des licenciements longtemps retardés. Il faut donc tout faire pour les encourager à garder et entretenir leur capital humain, pour des raisons sociales mais aussi pour que l'économie française, à l'instar de l'Allemagne en 2008-2009, conserve son potentiel de rebond quand la conjoncture s'améliorera.

Grâce à un recours massif au chômage partiel, notre voisin a pu sauvegarder son niveau d'emploi en 2009, malgré une récession de plus de 5%, presque deux fois supérieure à celle de la France, où elle n'a atteint que 2,7%, mais où l'emploi a reculé de près de 300 000 ! Pour cela, l'État allemand n'a pas hésité à consacrer 6 Mds d'euros à ce dispositif, qui a bénéficié à près d'1,5 millions de salariés. Dans le même temps, la France n'investissait dans le chômage partiel que 600 millions d'euros en faveur de 275 000 salariés et subventionnait les heures supplémentaires pour plus de 4 Mds d'euros par an...

Au-delà des réformes en cours, qui s'efforcent de faciliter le recours à la formule de l'«activité partielle», il faut un dispositif d'urgence, entièrement financé par l'État, pour aider l'économie à passer le cap de 2013-2014. En particulier, il devrait garantir temporairement un taux d'indemnisation supérieur à celui qui s'applique en temps normal et pourrait entrer en vigueur rapidement, sans recourir à de longues négociations entreprise par entreprise.

Encore une fois, l'urgence prime et ce dispositif à vocation à rester temporaire, sans remettre en cause les précautions, parfaitement justifiées, qui s'appliquent habituellement. A cette condition, la France ne manquera pas l'occasion, comme en 2008-2009, de mettre en œuvre une mesure de gestion de l'emploi particulièrement adaptée aux pics de chômage conjoncturel. On pourrait même mobiliser pour ce faire, à titre exceptionnel, une partie des fonds de la formation professionnelle.

4. Revaloriser et verser le « RSA activité » à tous les travailleurs modestes qui y ont droit (2 Mds d'euros)

Le nombre de bénéficiaires du RSA activité s'est stabilisé aux environs de 480 000 personnes alors qu'il devrait apporter normalement un complément de revenu à près d'un million et demi d'entre elles, soit un taux de non-recours de 68% ! Est-il normal que l'État fasse des économies au détriment des plus faibles ? Différentes raisons peuvent expliquer ce phénomène – la méconnaissance et la complexité du dispositif (6 pages de questionnaire), des changements de situations fréquents chez les salariés les plus précaires etc... Pour autant, on n'observe pas de tels taux de non-recours pour les autres allocations ni pour des prestations comparables servies à l'étranger. Il n'y a donc pas lieu de se résigner mais plutôt d'adopter une approche entièrement nouvelle. Ce ne doit plus être au travailleur à faire des démarches afin d'obtenir le RSA activité mais aux pouvoirs publics à prendre toutes les initiatives nécessaires pour instruire son dossier à bon droit.

L'administration qui recouvre les cotisations sociales a connaissance des niveaux de rémunérations. Pour les moins élevées, des recoupements devraient donc être diligentés, en particulier auprès des caisses d'allocations familiales et des centres des impôts, afin d'établir si l'ensemble des revenus du foyer et sa composition justifient a priori le versement du RSA activité. En effet, dans la plupart des cas, les salariés les moins qualifiés sont par ailleurs

éligibles aux aides au logement, à des prestations familiales sous condition de ressources, à la prime pour l'emploi...L'administration peut mener ce travail d'identification avant de finaliser les dossiers de concert avec les intéressés. Elle doit apprendre à mieux utiliser l'information dont elle dispose déjà pour venir en aide rapidement à ceux qui en ont le plus besoin, notamment les salariés précaire ou à temps partiel.

Procéder ainsi serait assez significatif de la nouvelle relation que les institutions publiques doivent engager avec les citoyens. Restaurer la confiance des Français en l'État, la puissance publique n'est pas une petite affaire, en particulier pour faire reculer le doute démocratique.

5. Réduire la pauvreté des enfants et des jeunes adultes (6 Mds)

Plus de 2,5 millions d'enfants sont considérés comme pauvres⁹, soit près d'un cinquième d'entre eux, contre 14% pour l'ensemble de la population. Depuis 2008, ils apparaissent la catégorie la plus affectée par la crise économique et sociale puisqu'ils représentent les deux tiers de l'augmentation totale de la pauvreté. Ainsi, à peu près aussi nombreux que les retraités (environ 22% de la population), les personnes de moins de 18 ans constituent le tiers des individus qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté, contre 15,7% pour ces derniers.

Ceci tient en partie au fait que, les prestations familiales sont indexées sur les prix et non sur les revenus, de sorte que le taux de soutien qu'elles apportent n'a cessé de diminuer, au détriment des familles les plus pauvres et parmi elles, les familles monoparentales et les familles nombreuses. Il s'agirait donc de procéder à une revalorisation des prestations familiales sous condition de ressources (complément familial, allocation de rentrée scolaire), de l'allocation de soutien familial pour les parents isolés, qui n'atteint que 87 euros par enfant, de la prime de naissance et de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant pour les parents, en ce cas au bénéfice des seuls ménages modestes.

Par ailleurs, il faut en finir avec le statut de citoyen de seconde zone attribué aux jeunes adultes, comme s'il y avait deux seuils définissant la majorité civique : 18 ans et 25 ans. Il faut en finir avec l'éternelle tendance française à faire des jeunes une variable d'ajustement, qu'il s'agisse de l'emploi ou des revenus, au prétexte facile qu'il faudrait éviter le développement d'une culture de l'« assistanat », ou encore qu'ils doivent « apprendre à se débrouiller ». La France est le seul pays européen avec l'Espagne et le Luxembourg à exclure les jeunes des minima sociaux – et de l'indemnisation du chômage, faute d'ancienneté suffisante. De leur côté, les étudiants d'origine modeste n'ont plus les moyens de faire face à l'augmentation du coût de la vie sans exercer un emploi qui pénalise leur travail scolaire. Conjuguée à une crise économique d'une ampleur historique, cette inégalité entre âges crée aujourd'hui une véritable impasse générationnelle, dont il faut sortir en mettant en œuvre dès cette année un volet essentiel des engagements pris en 2012 (notamment l'allocation d'étude ou de formation sous condition de ressources).

Au total, ces 6 Mds d'euros représentent un accroissement de seulement environ 10% du total des différentes aides sociales et fiscales apportées aux jeunes et aux familles à raison de

⁹ C'est-à-dire dont le niveau de vie était inférieur à 60% de la population résidant en France.

leurs enfants (plus de 50 Mds d'euros au titre des prestations familiales, des minima sociaux et des avantages fiscaux).

6. Redistribuer du pouvoir d'achat aux plus défavorisés en ponctionnant certaines rentes de situation (bailleurs privés, 2 Mds d'euros ; professions médicales, 3 Mds ; assurances, 2 Mds d'euros)

Soulever la question du niveau de vie des jeunes et des étudiants, par exemple, ne peut manquer de renvoyer à celle du montant des loyers des studios et des petits appartements en centre-ville. Plus généralement, *il convient de geler temporairement les loyers*, contribuant à l'exclusion des classes populaires et/ou à des taux d'effort trop importants pour les locataires. Dans un contexte où toute amélioration des aides au logement ne sert *in fine* qu'à nourrir la rente des propriétaires, c'est la seule solution pour lutter contre ces phénomènes, qui se traduisent par un transfert de revenus des pauvres vers les riches. Dans un second temps, il faut mettre en place une véritable régulation des loyers et on pourrait envisager une revalorisation des allocations logement, qui ne provoque plus d'effets pervers et bénéficie réellement aux locataires (aujourd'hui, $\frac{3}{4}$ des allocataires payent un loyer supérieur au plafond prévu par les aides au logement).

Puisque l'on est à programmer une perte de pouvoir d'achat des retraites complémentaires, par le biais d'une désindexation de l'inflation, il ne paraît pas anormal d'imposer pour quelques années une stabilisation en euros courants des revenus fonciers qui ont largement profité durant une quinzaine d'années de la pénurie de l'offre immobilière. Cela ne correspondrait qu'à un rattrapage ou rééquilibrage, limité et progressif, en faveur des locataires. Un gel des loyers privés, sous l'hypothèse d'une hausse spontanée de 1,5% par an, représenterait un gain de l'ordre de 2 Mds d'euros pour l'ensemble des locataires.

D'aucuns mettront en garde contre une dangereuse perturbation du fonctionnement du marché du logement, susceptible à leurs yeux d'induire un sous-investissement et un manque d'entretien, comme il en serait résulté du blocage des loyers jusqu'en 1948. En vérité, il s'agirait d'une mesure temporaire, parfaitement justifiée, car simple rattrapage des dérives passées, et dans un contexte de rationnement¹⁰ dont il faudra sortir en augmentant la construction, ce qui prendra du temps. Il faudra le faire en soutenant principalement le secteur HLM et l'accession sociale à la propriété, non le secteur locatif privé au moyen de dispositifs comme le « Robien » ou le « Scellier » qui ont coûté très cher et n'ont fait que favoriser la spéculation et le développement d'une offre inadaptée aux besoins.

- **Les dépassements d'honoraires** - 2,5 Mds d'euros chez les médecins, essentiellement chez les spécialistes, et plus de 4 Mds d'euros chez les dentistes¹¹ - constituent une plaie de notre système de santé et une atteinte grave aux principes fondamentaux de l'assurance-maladie. La solution ne consiste pas à subventionner le recours à des assurances

¹⁰ Même les économistes les plus libéraux reconnaissent qu'il est des configurations où « le marché ne marche pas » en raison de déséquilibres ou de monopoles.

¹¹ Le taux de dépassement (dépassements/honoraires totaux) atteint 50% dans le cas des chirurgiens-dentistes, 20% pour les médecins spécialistes et 5% pour les généralistes.

complémentaires, ce qui revient à financer ces dépassements et à alimenter leur hausse ; à votre avis pourquoi votre médecin vous demande-t-il si vous avez une bonne mutuelle ? Il faut cesser de déverser de l'argent public, par des aides sociales ou fiscales, sur des professions qui perçoivent des revenus très supérieurs à la moyenne, en augmentation régulière, et n'ont souvent guère souffert de la crise. Rappelons que les médecins spécialistes, principalement concernés, touchent en moyenne plus de 110 000 euros de revenu libéral net de charges par an, et les chirurgiens-dentistes, plus de 85 000 euros.

Si l'on souhaite réellement promouvoir l'égalité d'accès aux soins, il est naturel et logique de mettre l'assurance-maladie obligatoire en première ligne. Il n'est pas possible d'accroître les tarifs de la sécurité sociale, puisque les professionnels pourraient riposter en augmentant encore leurs prix et maintenir leurs niveaux de dépassements. ***Il n'y a donc pas d'autre choix que de rendre ces tarifs opposables sous peine de dé-conventionnement, éventuellement avec une majoration pour tenir compte du niveau actuel des prix.*** Rendre aux patients un peu moins de la moitié de ces dépassements (3 Mds d'euros) représente un objectif raisonnable.

On dira que cela provoquerait un beau tollé chez les praticiens concernés. Pourra-t-on éternellement repousser la confrontation et même l'épreuve de force avec ces corporations privilégiées, si l'on veut réellement améliorer le sort des plus faibles dans un contexte de pénurie budgétaire ? D'ailleurs, le monde médical est lui aussi traversé de grandes inégalités, et il convient de mener des politiques qui les réduisent tout en assurant une présence médicale sur tout le territoire, banlieues et zones rurales comprises.

- **Réduire les dépenses d'assurances :** Les dépenses fixes des Français constituent une part croissante de leur budget. Avec le logement, l'énergie, les transports, les dépenses d'assurance augmentent fortement. Un examen exhaustif des doublons d'assurances parfois ignoré des intéressés, qui payent donc deux fois le même service, doit être engagé dès cette année. A titre d'exemple, l'assurance emprunteur couvrant les accédants à la propriété enregistre un chiffre d'affaire annuel de 6 Milliards d'Euros et des marges d'environ 3 Milliards.

- Dans ces conditions, on peut raisonnablement se fixer l'objectif de réduire rendre 1 Md aux Français, ponctionnés sur les profits totaux de ce secteur.

IV/ UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT A EFFET D'ENTRAINEMENT RAPIDE ET RENTABILITE SOCIO-ECONOMIQUE CERTAINE

1) Des investissements publics modernisateurs

Dans le contexte d'un équilibre de sous-emploi, l'investissement privé, très fluctuant, est le premier sacrifié et il revient à l'État de stabiliser le niveau global de l'investissement en augmentant le sien, comme le recommandait Keynes lui-même. Un programme volontariste se trouve donc justifié, mais à condition de pouvoir être mis en œuvre rapidement et d'avoir un contenu élevé en emplois et en valeur ajoutée nationale.

Naturellement, les infrastructures publiques à construire doivent faire la preuve de leur utilité, notamment au service des forces productives, qui en garantissent la profitabilité et donc le fait qu'ils ne pèseront pas durablement sur les comptes publics. De ce point de vue, la relance

de l'investissement diffère de celle de la consommation, puisqu'elle engendre un accroissement du stock d'actifs, matériels ou immatériels, qui servira aux générations futures.

Comme une entreprise, les administrations publiques doivent saisir les opportunités d'investissement rentable (*i.e* dont le taux de rentabilité excède le coût de l'endettement), éventuellement majoré d'une prime de risque. Or, cette dernière n'a jamais été aussi basse. Sur les marchés financiers, l'État français emprunte à 10 ans à un taux inférieur à 2%, proche du taux d'inflation. Donc, en bonne logique, l'investissement public devrait s'intensifier¹². On entend souvent dire l'inverse mais il s'agit du résultat d'une certaine pusillanimité en temps de crise et d'un bon sens à courte vue, fondé sur un parallèle erroné avec le budget d'un ménage. La comparaison avec une entreprise paraît bien plus éclairante ; elle doit investir si c'est rentable, pour se développer et rester compétitive, quitte à « être en déficit » dans la mesure où ses investissements peuvent assez longtemps dépasser ses profits. C'est d'ailleurs là la marque d'une entreprise en croissance...

Il doit en aller de même des États qui doivent se moderniser et tenir leur rang dans la mondialisation. Il conviendrait plutôt de s'inspirer de la comptabilité privée, pour juger de leur situation financière, en distinguant soigneusement un budget de fonctionnement, d'une part, d'équipement, d'autre part¹³. A cette aune, les administrations publiques françaises n'accuseraient déjà aujourd'hui qu'un déficit limité, l'investissement public représentant environ 3% du PIB.

Tous les arguments convergent donc pour légitimer un effort d'investissement public accru dans les circonstances actuelles. Pour qu'il fasse sentir ses effets rapidement sur l'activité, sans que l'on sacrifie la qualité des projets, il n'y a sans doute pas de meilleure solution, à chaque fois que cela est possible, que d'accélérer ceux qui ont déjà été programmés mais qui n'avancent plus faute de financements. En particulier, il revient à l'État de les sortir des limbes où les a relégués l'attentisme généralisé survenu depuis la rechute de 2011. Ces décisions n'augmenteraient même pas la dépense publique d'infrastructure ; elles ne feraient que l'anticiper alors qu'elle était déjà programmée, en la concentrant en un point du temps où elle aurait, en plus de son utilité intrinsèque, une pertinence conjoncturelle incontestable.

- **A cet égard, on peut mettre l'accent sur l'accélération de la construction d'infrastructure de transports comme les lignes à grande vitesse, de fret ferroviaire, de canaux, ou encore les tramways urbains.**

Outre leur ambition économique et écologique (réduction des émissions de gaz à effet de serre et de nombreuses nuisances environnementales, grâce au report modal), leur réalisation sert également un objectif essentiel d'équité territoriale. Il suffit de jeter un coup d'œil à la carte des infrastructures en France pour se rendre compte que des régions entières ont été oubliées. Il convient donc :

¹² Le rapport Lebègue, sur la révision du taux d'actualisation des investissements publics (taux dont on se sert pour évaluer leur rendement socio-économique en vue de leur choix ou de leur hiérarchisation) envisageait aussi de le réduire en raison de la baisse du coût du capital.

¹³ Il faudrait sans doute améliorer cette présentation en distinguant plutôt dépenses respectivement de fonctionnement et d'avenir, pour que des dépenses productives de revenus futurs, comme l'éducation et la recherche, soient comptabilisées dans le budget d'investissement.

- de réaffirmer l'engagement qui a été pris de construire 2 000 km de lignes ferroviaires à grande vitesse supplémentaires d'ici 2020, notamment de prolonger :
 - la ligne PACA vers l'Italie, et celle qui est en construction entre Tours et Bordeaux, à la fois vers Toulouse et vers l'Espagne, en finalisant les dernières études préparatoires et en bouclant les plans de financement,
 - la LGV Atlantique vers la Bretagne (Rennes) et les Pays de la Loire (Nantes), en poussant les feux des travaux actuels,
- de développer des autoroutes de fret ferroviaire, qui permettront enfin de relancer ce mode de transport de marchandises dans notre pays,
- de hâter les travaux de régénération et de modernisation des lignes existantes, qui impliquent a priori de moindres délais que la construction de lignes nouvelles,
- de promouvoir le fret fluvial en creusant notamment le canal Seine-Nord-Europe (4,2 Md d'euros), véritable barreau manquant du réseau fluvial européen entre le Nord-Ouest du continent, d'une part, l'Île de-France et le reste du pays, d'autre part.
- d'accélérer la programmation et la mise en œuvre du plan de transports en Île de France, récemment arbitré par le Premier ministre, de soutenir les programmes en cours- souvent retardés pour des raisons budgétaires.

Ces travaux feront un bien immédiat à notre économie, enrichiront le patrimoine national, renforceront l'efficacité des « facteurs de production » nationaux et créeront des opportunités pour le secteur privé. Leur accélération peut exiger l'adoption d'une loi *ad hoc* afin de lever certains obstacles administratifs et juridiques. L'État consacrant environ 2 Md d'euros par an au développement des infrastructures de transport, un doublement de cet effort pendant les deux années de ce plan de relance, représenterait une dépense supplémentaire de 4 Md d'euros.

Le très haut débit (THD), très vite ! Il faut accélérer la généralisation du THD et la mise en œuvre du plan de 20 milliards d'euros prévu pour les 10 prochaines années. Ce plan doit mobiliser pour les deux tiers les opérateurs privés nationaux. L'initiative revient pour une large part aux collectivités locales qui pourront recourir à des prêts de long terme sur la base des fonds de l'épargne réglementée. Il convient de se fixer l'objectif d'engager en 2 ans 3 Md d'euros, dont 1 Md à la charge des collectivités locales, se donner un programme opérationnel assorti d'un calendrier d'exécution.

Ce chantier du THD représente, pour les 10 ans à venir, plus de 15000 emplois. Les trois quarts des dépenses d'investissement seront constituées par de la main d'œuvre localisée sur le territoire. La France gagnera fortement en attractivité et son potentiel de croissance en bénéficiera de manière considérable.

2) Réussir le plan logement annoncé par le président de la République et mettre en place une prime à l'achat de logements neufs, limitée dans le temps et réservée aux ménages les plus modestes (2 Mds d'euros).

Le logement constitue un souci primordial dans la société française d'aujourd'hui. Il cristallise un mal-être social et matériel qui l'imprègne depuis de longues années, se traduisant par une forme de précarité et de misère chez les uns, menacés d'expulsion ou contraints de vivre dans des conditions indignes, par un sentiment d'impasse chez d'autres, qui ne parviennent pas à avancer dans ce que l'on appelle le « parcours résidentiel », par la sensation d'être pris à la gorge financièrement chez les derniers, accédant à la propriété accablés par des charges de remboursement qui pèseront parfois jusqu'à l'âge de la retraite.

Les récentes annonces du président de la République en faveur du logement social (TVA à 5% etc...) et de la rénovation thermique, faisant suite à la loi sur la mobilisation du foncier public constituent un levier important pour remplir l'engagement de la campagne électorale de produire, chaque année, 150 000 logements locatifs sociaux. Là aussi, il faut veiller à la mise en œuvre rapide de cette production.

Cependant, le logement locatif social ne saurait suffire pour réussir une remontée nécessaire de la construction et répondre à la diversité des besoins des couches populaires et moyennes.

Parce qu'elle a un effet de déclenchement rapide et qu'elle répond à l'aspiration de promotion sociale des plus modestes, nous proposons la création d'une prime d'accèsion à la propriété. Elle s'accompagnerait de conditions de ressources plus exigeantes que dans le cas du prêt à taux zéro renforcé. Plus ciblée, elle atteindrait un montant plus élevé, susceptible de « déclencher » les acquisitions immobilières et l'octroi des prêts alors que l'on sait bien que le PTZ ne constitue pas toujours un élément décisif dans la réponse des banques aux demandes de crédit.

Cette prime d'accèsion à la propriété soutiendrait l'activité dans un secteur particulièrement menacé par le ralentissement actuel. Après une baisse de 20% en 2012, le nombre de mises en chantier continuerait de diminuer en 2013, se rapprochant du seuil symbolique de 300 000 par an, alors qu'il a dépassé 400 000 pendant de longues années. Or, il s'agit aussi d'un secteur riche en emplois, dont la production a un faible contenu en importations, ce qui en fait un excellent vecteur d'un plan de relance.

3) Donner une impulsion décisive à des filières industrielles stratégiques pour la transition énergétique (3 Mds d'euros).

Le poids des importations d'énergie pèse lourdement sur notre déficit commercial. La rareté et le prix fatalement croissant des matières premières constituent des handicaps pour notre avenir. Ainsi, nous devons mobiliser les forces vives, chercheurs, entrepreneurs, salariés, collectivités publiques du pays autour de grands défis et de grands projets industriels.

Il est clair que la mise en place de stratégie de filière pour réindustrialiser le pays est une urgence absolue et on peut attendre du gouvernement de rendre lisible les priorités et les projets retenus ; de ce point de vue l'organisation de conférences de filières regroupant les

entreprises, les partenaires sociaux, les régions et centres de recherche devraient être systématisée.

Il n'est plus temps d'attendre pour engager ces conférences de filières dans le secteur des énergies renouvelables. Le gouvernement a pris des mesures en faveur du solaire ou de la méthanisation agricole. Mais à l'évidence l'ampleur des programmes envisagés est très en deçà de ce qui se fait en Allemagne, et de ce qui est possible dès à présent en France.

Si l'objectif est bien de créer plus de 200.000 emplois dans les 20 ans dans les différentes filières ENR en générant un investissement de plus de 100 milliards d'euros, partiellement à la charge du budget de l'Etat, il faut organiser au plus vite la montée en puissance de ce programme ambitieux.

4) Promouvoir les voitures à motorisation électrique et hybride par un programme d'achat public et d'installation d'une infrastructure de recharge dès 2013 et 2014 (2Md d'euros).

On pourrait envisager, pour apporter un soutien à l'industrie automobile française dès 2013 et l'aider à accomplir cette transition, de mettre en place un programme d'achat public de véhicules « propres », à motorisation électrique ou hybride. Il ne s'agirait que d'accélérer le renouvellement du parc actuel des administrations et des collectivités locales. Cela semble préférable à l'instauration d'une nouvelle prime à la casse, coup de fouet à efficacité rapide mais qui profiterait en bonne part à des véhicules importés.

C'est essentiellement dans les flottes professionnelles qu'on peut espérer un développement important, à brève échéance, de la motorisation électrique. Le site « France » peut très largement en assurer la production, puisque plusieurs constructeurs français proposent de tels modèles (Renault, Bolloré, etc...), la motorisation hybride, pour sa part étant un vecteur du développement technologique de Peugeot. La commande publique doit jouer tout son rôle stratégique, à la fois dans l'organisation des mutations, le développement des nouveaux usages et dans la promotion des savoir-faire nationaux. Une incitation fiscale à destination des entreprises compléterait ce dispositif. Parallèlement, il convient de déployer sur tout le territoire une infrastructure de recharge électrique, dans l'espace public comme dans le secteur privé, dans les entreprises ou au domicile. C'est une condition essentielle à la montée en puissance des véhicules électriques.

Alors que l'industrie automobile française traverse une phase délicate, il peut s'agir d'un soutien décisif lui permettant de prendre l'avance d'une révolution technologique et sociétale à la fois, en prévoyant des contreparties très strictes en matière de localisation de l'emploi et de la production.

5) Rattraper le niveau de l'effort de recherche publique en Allemagne (3 Mds d'euros).

Cela nécessiterait de le porter à environ 1% du PIB, soit 0,15% de plus qu'aujourd'hui, soit 3 Md d'euros de plus. Ceci ne correspond qu'à une partie de l'écart total avec l'Allemagne quant à la dépense intérieure de recherche et développement. Toutefois, les dispositifs fiscaux

destinés à inciter les entreprises à développer leur R&D apparaissent déjà, en France, parmi les plus attractifs et les plus coûteux au monde. Il ne semble pas opportun de les renforcer davantage, d'autant que leur efficacité s'avère pour l'instant assez limitée. Comme pour l'investissement en général, ces dépenses souffrent de la situation conjoncturelle et l'Etat doit donc jouer son rôle contra-cyclique. Qui plus est, la recherche publique manque de moyens et n'a souvent pas des équipements aux standards internationaux ou ne peut offrir de conditions de vie et de travail à ces mêmes standards, ce qui met en danger sa capacité à garder ou faire venir les jeunes scientifiques. Il s'agit d'un effort de remise à niveau dans un domaine essentiel pour la croissance future de notre pays et sa bonne insertion dans les échanges internationaux, alors que ses parts de marché ne cessent de reculer.

6) Comment financer ?

Pour des raisons en partie symboliques, mais pas seulement, **ces investissements devraient s'inscrire à part du budget de l'État**, afin que ce programme d'investissements acquière une visibilité maximale et puisse recueillir plus aisément des contributions d'autres financeurs, comme l'Union européenne et les collectivités locales, dont la capacité d'endettement a été peu entamée. Il absorberait notamment l'actuelle agence de financement des infrastructures de transport de France.

L'apport de l'État pourrait donner lieu à l'émission d'un emprunt national en complément des ressources procurées par la nouvelle taxe poids lourds. L'épargne française trouverait ainsi à s'investir utilement et directement au service de l'avenir du pays. Cet élan de citoyenneté préfigurerait un retournement des anticipations et une conversion des esprits à un certain optimisme. Les traditionnels contre-arguments, tenant au coût de la dette ou au manque de liquidité de tels titres n'ont guère d'intérêt quand il s'agit **d'établir un lien fort entre la Nation et son économie** ainsi que de sécuriser des financements à long terme, dans un climat d'incertitudes sur les marchés financiers. D'autre part, le taux du livret A étant fixé à 1,75%, et les taux de marché à environ 2%, il est peu probable que cet emprunt ait un coût nettement supérieur, surtout si la liquidité de cette épargne est garantie par l'État qui pourrait s'engager à racheter ses propres titres.

On doit songer, par ailleurs, aux moyens d'accroître la dotation de la BPI pour soutenir les filières industrielles qui vont bien au-delà des secteurs énergétiques ; il faut sans doute porter progressivement sa capacité d'intervention à 200 Milliards d'Euros ; dans les deux ans à venir il faudrait pour le moins doubler sa capacité actuelle de 40Mds.

V/ UNE STRATEGIE ECONOMIQUE ET FINANCIERE PARFAITEMENT REALISTE

Comme on l'a déjà évoqué, les multiplicateurs budgétaires de dépenses publiques sont très élevés en période de basses eaux conjoncturelles. **Cette impulsion stimulera fortement la croissance et donc les recettes publiques, d'où un coût net qui pourrait être limité.** Une valeur moyenne du multiplicateur d'1,7, qui paraît raisonnable dans la situation actuelle (cf. supra), conduirait à une charge nulle pour les finances publiques, compte tenu du fait qu'une partie de la dépense provient du secteur privé (en particulier l'augmentation des salaires dans le secteur

abrité). L'effet sur l'activité pourrait atteindre 3,3 points de PIB¹⁴ et plus de 500 000 postes de travail créés ou préservés. Encore ne comptabilise-t-on pas ici, à plus longue échéance, les retours sur investissements publics, qui contribueront à augmenter le « PIB potentiel ». Certes à court terme, la dette pourra transitoirement augmenter mais la charge d'intérêt restera contenue (elle ne s'est pas alourdie pendant les 10 dernières années, grâce à la baisse des taux) par ailleurs le fameux seuil de 90% du PIB au-delà duquel la dette obérerait la croissance s'est avéré un mythe fondé sur des erreurs de calcul (d'ailleurs, le sens de la causalité n'avait jamais été établi).

Si les paramètres calculés par les organisations internationales elles-mêmes accréditent le caractère en grande partie autofinancé d'un tel plan, ceci n'empêchera pas des « commentateurs » de mettre en garde contre la « sanction des marchés » et le risque d'une augmentation du «spread» de taux d'intérêt avec l'Allemagne - qui est un peu la version moderne de la « ligne bleue des Vosges».

Mais que veulent les marchés ? Quels sont les véritables désirs des agences de notation ? Ces interrogations naïves n'ont rien d'incongru, car, à la vérité, tout laisse à penser qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Un jour, ils s'alarment de la remise en cause de l'objectif de réduction des déficits ; le lendemain, ils s'inquiètent de mauvais chiffres de la croissance qui compromettent le niveau des profits des entreprises et les recettes fiscales des États... En ce début 2013, il semble que la révision à la baisse des prévisions d'activité constitue leur principal souci.

De fait, alors que l'augmentation des dépenses publiques s'est ralentie presque partout sous l'effet des politiques de rigueur, **la principale menace qui pèse sur la soutenabilité des finances publiques concerne essentiellement l'évolution des assiettes taxables et donc la croissance**. Par le passé, aucun épisode de progression rapide et importante des dettes publiques n'a été suivi de leur résorption sans reprise économique durable. Les emprunteurs le savent bien quand ils évaluent les risques de défaut de paiement. C'est ce raisonnement qui a conduit Standards & Poors à dégrader la note de l'État britannique.

D'une certaine manière, **la crédibilité budgétaire des gouvernements dépend aujourd'hui en grande partie de leur capacité à relancer la croissance**. L'esprit de sérieux budgétaire ayant été démontré, un plan de relance, dont plus de la moitié est réversible (*i.e* ne conduit pas à un accroissement pérenne des dépenses), apporte un complément juste et utile à une politique économique et financière devenant ainsi à la fois complète et cohérente.

Comme on l'a indiqué, la reprise économique pourrait très bien conduire à une révision à la hausse de la croissance potentielle et donc... à une réduction du déficit structurel ! Il s'agit là de la simple expression mathématique de l'idée selon laquelle **le jugement porté sur la situation des finances publiques dépend fondamentalement et étroitement des perspectives de croissance à long terme d'une économie**.

¹⁴ En tenant compte, cette fois-ci, du fait qu'une partie du plan - la ponction de certaines rentes, celle des bailleurs et des professions médicales - consiste en un transfert de revenus entre agents économiques, au profit des plus pauvres, ce qui stimule la consommation mais ne se traduit pas à due concurrence par une injection supplémentaire de pouvoir d'achat dans le circuit économique.

A contrario, les stratégies malthusiennes menées actuellement pèsent sur la croissance. Ceci incite les « experts », en particulier de la Commission européenne, à réviser à la baisse la croissance potentielle, donc à la hausse les déficits structurels. D'où l'impératif de politiques budgétaires encore plus restrictives etc... On a affaire à des prophéties auto-réalisatrices : l'Italie est tombée dans ce cercle vicieux il y a une dizaine d'années, se voyant désormais affublée par les organisations internationales d'une croissance potentielle proche de...0% (!), ce qui la condamne à des efforts de redressement sans fin.

Certes, les marchés étant volatils et irrationnels, aucune stratégie, y compris celle que l'on propose, n'empêcherait les cours boursiers, en particulier obligataires, de tressauter. Mais **la meilleure façon de faire consiste à se donner clairement à la fois un cap et les moyens de le tenir, tant vis-à-vis de la Nation que des marchés financiers.** 28 Mds d'euros ne représentent qu'1,4% du PIB de la France et tout au plus une année de retard dans la réduction des déficits, selon un tableau de marche devenu de toute façon impossible à respecter en l'absence de croissance. Au-delà, il est devenu évident à présent que les OAT françaises continueront de faire partie des titres les plus demandés sur le marché.

VI/ CETTE RELANCE EN EUROPE SERA AUSSI UNE RELANCE DE L'EUROPE

1) La question existentielle posée à l'Europe : quel Européen veut-elle fabriquer ?

A l'annonce des résultats des élections italiennes de février, qui ont écarté la perspective d'une majorité formée par MM. Monti, chef d'un gouvernement « technique » et Bersani, leader d'une alliance de centre-gauche (alliance présentée la veille par un grand journal du soir comme « le scénario idéal soutenu par les milieux d'affaires, l'église et les élites européennes »), le Président de la Commission européenne, M. Barroso, n'a pas hésité à déclarer que ces « considérations électorales de court terme » ne devaient pas remettre en cause les politiques déjà décidées.

La maladresse de cette déclaration ne doit pas masquer la cohérence intellectuelle et l'héritage, trop méconnus, dans lesquels elle s'inscrit : la vision libérale de la démocratie, essentiellement fondée sur les droits individuels, les contrats et leur respect – une vision marchande des droits de l'homme, ceux-ci devant principalement servir aux besoins du commerce. Il s'agit de permettre à tout un chacun de se consacrer à ses affaires (économiques et privées) sans s'inquiéter de celles de la cité. En opposant la liberté des Anciens à celle des modernes, Benjamin Constant avait théorisé ce nouvel idéal bourgeois dès le début du XIX^{ème} siècle, après la tourmente révolutionnaire et napoléonienne : une démocratie du chacun pour soi et du chacun chez soi, plutôt que l'agora athénienne où des citoyens libres et éclairés se rassemblent pour décider ensemble du sort de la cité. **Tel semble l'« homme nouveau » rêvé par la Commission européenne, (comme l'Union soviétique voulait créer le sien) : l' homo oeconomicus** qui ne vote pas ou seulement pour ratifier des décisions déjà prises, qui produit et consomme de manière rationnelle, qui compte tout le temps mais ne pense pas, et ne se mêle surtout pas des affaires publiques.

De fait, les électeurs ne décident plus guère des politiques mises en œuvre, même si les élections, à la manière d'un sondage grandeur nature, leur servent encore à donner leur opinion. Vouées à l'expression de protestations impuissantes, les élections tournent de plus en plus souvent à l'avantage des « populistes », ce qui est parfaitement logique. **La démocratie**

dépolitisée ou « en pilotage automatique » favorise naturellement la démagogie au sein des masses dépossédées de leur pouvoir et de leur identité politique. Cette dérive ne peut que s'accroître quand les choses vont mal et que les citoyens ont quelques raisons de se plaindre de leur situation et de la gestion des élites technocratiques. En un mot, ce sont ces dernières qui ont créé et alimenté le populisme en prenant progressivement le pouvoir puis en refusant de le céder ou de revoir leurs choix, malgré leur échec avéré.

3) Un plan de relance national qui a un sens politique pour toute l'Europe

Il est temps de sortir de cette contradiction mortelle en réhabilitant la politique et la volonté collective. Comme le New Deal dans les années 30, un plan de relance matérialiserait le sursaut de la communauté. Il lui donnerait un horizon, à court terme (le retour de la croissance et de la création d'emplois) comme à long terme (l'amorce d'un projet écologique et social pour le XXI^{ème} siècle, dans lequel nous ne sommes pas encore véritablement entrés), lui permettant de se mobiliser solidairement.

Naturellement, dans l'intérêt de la Commission européenne elle-même, on aurait pu souhaiter qu'elle saisisse cette occasion pour devenir un véritable acteur politique. Elle aurait pu prendre les rênes, en régulant la finance ou en mettant en œuvre un programme de grands travaux pan-européens. N'est-ce pas ainsi, à l'occasion d'initiatives salvatrices prises au plus fort des crises, que les États centraux se sont généralement affirmés au sein de leur fédération ? Ce fut notamment le cas aux États-Unis où le pouvoir fédéral est un legs des crises de 1871, 1907, des années 30 et naturellement des guerres mondiales. Malheureusement, il ne faut rien attendre de tel de la Commission européenne, prisonnière de la vision juridique et, pour tout dire, « post-moderne » de son rôle. Il s'agit d'une institution parfaitement adaptée à la « fin de l'histoire » qu'elle postule, mais il est douteux qu'elle survive jusque-là.

La Banque centrale européenne a fait ce qu'il fallait pour sauver l'euro à l'été de 2012, car c'était la condition de sa propre survie. Toutefois, elle continue de se désintéresser de la croissance et de l'emploi en Europe. En particulier, elle ne prête aucune attention au taux de change de l'euro, si vital pour tant de nos industries, qu'elles soient de pointe (l'aéronautique avec Airbus) ou intenses en travail peu qualifié. Faut-il diminuer les salaires des travailleurs les plus défavorisés pour les rendre plus « compétitifs » et plus « employables » ? Faut-il, pour « garder » nos industries d'excellence, les délocaliser ?

Rappelons que la politique de change est, selon les traités, une compétence de l'union. Il revient à la France d'imposer le débat, au moins au niveau de l'Euro-groupe, en faveur d'un niveau l'Euro favorable à l'exportation de tous les pays de la zone Euro.

Les chefs d'État et de gouvernements arc-boutés malgré les efforts de la France au dogme de la réduction des déficits et des dépenses publiques, portent une lourde responsabilité dans le manque d'ambition des dernières perspectives financières de l'Union adoptées récemment pour la période 2014-2020. Celles-ci se sont traduites pour la première fois par une diminution des moyens de l'Union, à un moment où elle avait le plus besoin d'un élan et d'un cap. Alors qu'il y a tant à faire pour édifier une économie européenne de la connaissance et développer des infrastructures trans-européennes d'énergie, de transport et de communication, l'Union a choisi de rester passive 5 années de plus. Rappelons que la proposition faite par Jacques Delors d'un plan de relance européen consistant en 14 grands travaux prioritaires

remonte à 1993. Il s'intitulait : « Croissance, compétitivité, emploi : les défis à relever pour entrer dans le XXIème siècle » – un programme qui reste dramatiquement d'actualité.

Le Pacte de croissance européen, obtenu au Conseil européen de juin 2012, constitue un pas dans la bonne direction. Toutefois, il faudrait un saut plutôt qu'un pas. 120 Mds d'investissements supplémentaires, grâce à un déblocage de fonds structurels, des prêts de la Banque européenne d'investissement et des « project-bonds », ne sont pas à la hauteur des enjeux. Sa mise en œuvre apparaît aussi beaucoup trop lente. Il a d'abord fallu augmenter le capital de la BEI, avant de passer à la phase d'instruction des dossiers (au minimum neuf mois), le lancement des procédures puis enfin des travaux ne venant qu'ensuite...

Dans un tel contexte, où il n'y a pas grand-chose à espérer à court terme de l'Union ou de nos partenaires, la France a un devoir d'action. En l'occurrence, l'impulsion donnée à l'Union ne sera certes pas de nature économique, puisque ce plan de relance national n'a pas l'ampleur requise pour entraîner toute l'économie européenne. Cette impulsion sera de nature avant tout politique. Elle montrera qu'un autre chemin est possible et ouvrira la voie à un desserrement des contraintes exercées par les marchés financiers et certains de nos partenaires, dont la vision du monde pourrait changer par la force de l'exemple. Déjà, le changement de cap du gouvernement néerlandais témoigne d'une évolution positive au sein de l'union et montre qu'il est possible pour la France de convaincre bon nombre de ses partenaires. Mettre en œuvre un plan de relance en France est la seule façon d'accélérer les prises de conscience et d'entraîner les autres pays.

Au-delà de l'Europe, disposant, lui aussi, d'une épargne abondante et de capacités de production très sous-utilisées, le Japon vient de décider le lancer un plan d'un montant de 87 Md d'euros, destiné à relancer la croissance dès le second semestre de 2013. Signalons que sa dette publique dépasse...200% du PIB ! Fondé sur un programme d'investissement dans les infrastructures et dans les nouvelles technologies ainsi que sur une aide au revenu des personnes âgées, qui constituent un des problèmes sociaux les plus aigus de l'Archipel, il ambitionne d'accroître le PIB de 2%.

La France prendrait une initiative raisonnable et rationnelle en suivant cet exemple. Notre société, comme l'édifice de l'Union, apparaît d'ailleurs bien plus fragile et hétérogène que le Japon. Elle se doit donc d'autant plus d'agir sans attendre, car elle ne peut se permettre, non plus que l'Europe, une « décennie perdue ».

METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RELANCE ECOLOGIQUE ET SOCIAL POUR LA FRANCE ET POUR L'EUROPE

Tableau récapitulatif

<i>En variation annuelle par rapport à la situation de départ</i>	Montants (en Md)	Coût pour les finances publiques (ex ante)	Réversibilité (mesure et coût temporaires)
Relance de la consommation	28	17	
Améliorer l'indemnisation du chômage	4	4	Oui
Faciliter le recours au chômage partiel et allonger sa durée	3	3	Oui
Application effective du RSA activité	2	2	Non
Augmenter les salaires dans les secteurs abrités en contrepartie du CICE	5	0	En fonction de la durée du CICE
Réduire la pauvreté des enfants et des jeunes adultes (revalorisation des prestations sous condition de ressources, création d'une allocation d'autonomie, RSA jeune)	6	6	Non
Renforcer l'accès à la propriété de logements neufs pour les plus modestes	2	2	Oui
Ponctionner les rentes des bailleurs, des professions médicales et des assureurs	6	0	Non (gel temporaire des loyers mais pas de rattrapage par la suite pour l'IRL, l'indice des revenus locatifs/ tarifs médicaux rendus définitivement opposables/, marges des assureurs durablement réduites)
Relance de l'investissement public	15	11	
Accélérer la construction d'infrastructures de transport	4	4	Oui (dépense en moins par la suite)
Promouvoir les véhicules électriques	2	2	Oui (idem)
Promouvoir les liaisons à très haut débit	3	1 (Collectivités locales)	Oui (idem)
Accélérer la transition énergétique	3	1	Oui (idem)
Renforcer la recherche publique	3	3	
Total	43	28	